



# Bilans et projets : Des chiffres, les vrais !



## Audit du CE : « Absence de pratiques douteuses ou malhonnêtes. Des comptes sains et transparents ».

En préalable, nous tenons à vous faire part des conclusions de l'audit des comptes et du fonctionnement du CE réalisé par le cabinet Pluriel, en fin 2011 et restitué à tous les élus lors du CE du mois de mai 2012.

Cet audit a été demandé par les élus Cfdt/CGT, d'une part, afin d'anticiper la mise en place d'une nouvelle législation sur les comptes des CE, et d'autre part, afin d'améliorer notre organisation et le service rendu au personnel.

Il ressort de l'audit comptable que :

- « Les règles de comptabilités auxquelles sont soumis un CE sont respectées.
- Les comptes du CE sont sincères et les bilans et budgets sont présentés et approuvés, chaque année, par les élus en séance plénière et ce, en toute transparence.
- Il n'a été décelé aucune pratique malhonnête, aucune turpitude dans la gestion du CE et sa gouvernance aussi bien au niveau des élus qu'au niveau des salariés [contrairement aux accusations de la CFE-CGC sur l'opacité de la gestion voire des malversations de nos élus au sein du CE IdF].
- Le fonctionnement et le service rendu aux bénéficiaires (salariés ONERA) ne présente pas de problème.
- L'organisation du CE se caractérise ainsi par une très forte implication des acteurs en présence (élus de la majorité et personnels CE) et une volonté d'accomplir pleinement les missions du CE en matière d'activités sociales et culturelles au profit du personnel. »

Par ailleurs, toutes les personnes qui l'ont demandé (par exemple les élus CFE-CGC) ont pu accéder aux documents comptables souhaités, disponibles dans les locaux du CE.

Il est également précisé, dans le rapport d'audit, en réponse aux demandes récurrentes et chronophages de certains élus, « il est peu réaliste de demander à l'équipe CE un surcroît d'information sans supprimer certaines activités dans le même temps ».

Enfin, aux remarques sur la masse salariale du CE qui serait trop importante (seulement 12% du budget), il a été répondu « un budget de 2,2M€ implique de disposer du nombre nécessaire de personnes pour le gérer ».

### **Trop d'experts au CE ?**

- Un expert pour la restauration sans qui nous serions incapables de maintenir la qualité de la prestation dans nos restaurants en garantissant des prix modérés et relativement stables.
- Une avocate qui nous a permis, depuis qu'elle travaille pour nous, de récupérer environ 100 k€ pour la fermeture de Divonne, 350k€ pour la suppression des lignes de cars, un budget annuel de 100k€ pour la location d'un centre de vacances, un budget annuel de 380k€ pour la gestion des lignes de transport, ...
- Un cabinet d'expert-comptable pour réaliser l'audit indispensable pour nous adapter au changement de législation sur la tenue des comptes des CE et faire face aux accusations qui nous visaient.

Mais peut être aurions nous du renoncer à tout cela ? Rappelons l'existence d'un budget de fonctionnement destiné à ces expertises et qui ne peut absolument pas servir, par ailleurs, à subventionner les salariés.

## **Un budget oeuvres sociales et culturelles en hausse**

En 2 ans les ressources annuelles du CE ont augmenté d'environ 20% (2,8M€ au budget 2012). Cette augmentation est due aux sommes que l'ONERA a fini par céder et rembourser sous la pression des élus de la majorité au titre des transports du personnel.

En 2012, cette dotation « transport » représente environ 380 000€ déjà réutilisé à 67% pour le maintien des lignes de transports existantes.

De fait, ces sommes récupérées en début d'année ont augmenté les réserves du CE, qui a lancé une réflexion sur l'utilisation de ces nouvelles ressources. Plusieurs projets ont été ou sont encore à l'étude. Pour certains, l'incidence

budgetaire est facile à chiffrer et à maîtriser (restauration, spectacles), d'autres demandent un travail amont important (ligne de transport, « séjours « dernière minute ») ou comporte une part d'inconnue (activité sportives et culturelles, « dernière minute »). Il est évidemment nécessaire d'avoir une vision d'ensemble pour décider et assurer la pérennité de nos choix.

## Nos projets

### **Augmentation de la participation du CE dans le prix des repas ?**

Cette mesure permettrait de bénéficier à un maximum de salariés (~810 repas /jours).

Le CE a déjà augmenté sa participation au cours de ce mandat de **0,67€ par repas** ce qui représente un budget annuel d'environ **125 000€** (en moyenne **150€ /personne /an**).

Il nous semble plus pertinent d'augmenter la subvention de façon permanente et pérenne plutôt que, par exemple, rendre gratuit le repas de Noël.

Reste à ajuster le bon niveau pour cette augmentation.

### **Subvention pour les inscriptions des enfants du personnel à des activités sportives ou culturelles ?**

Généralement, les inscriptions des enfants à des activités sportives ou culturelles interviennent en début d'année scolaire en même temps que les autres dépenses de rentrées.

Une somme de **60€ par enfant** pourrait conduire à un budget de **39 000€/an**.

### **Subvention « dernière minute » pour les vacances de ceux qui ne réservent leur séjour qu'au dernier moment ?**

Les modes de vies évoluent et entre les adeptes du « last.minute » sur Internet ou ceux dont les conjoints ne connaissent leurs dates de congés que tardivement, il y a une population à l'ONERA qui ne peut bénéficier de subvention pour ses vacances.

Il s'agit donc de mettre en place des modalités et un budget pour rendre la subvention accessible à plus de monde (**50 000€** pour une première année ?).

### **Création d'une nouvelle ligne de transport du personnel ?**

Le transfert d'une grande partie du personnel de Châtillon vers Palaiseau a modifié les habitudes de transport et a créé de nouveaux besoins. Ce sera probablement encore plus vrai en cas de fermeture définitive de Châtillon ou/et Meudon.

Donc de fait, il nous a semblé utile d'enquêter et de réfléchir à de nouvelles lignes de transport.

A titre indicatif le coût d'une ligne est d'environ **90 000€/an**.

### **Augmentation de la subvention pour les spectacles ?**

La subvention actuelle des spectacles est plafonnée à 30€ depuis plusieurs années. Il est envisagé d'augmenter ce plafond pour tenir compte des évolutions des prix des spectacles.

Cela pourrait entraîner une augmentation de budget d'environ **10 000€/an**.

Et pourquoi choisir entre tous ces projets ?

**L'objectif des élus CFDT/CGT est de mettre tous ces projets en œuvre dès 2013.**

## **Ouverture du dispensaire à Palaiseau en janvier 2013**

Les travaux et achats d'équipements ont été réalisés, le local est donc prêt et, enfin, l'agrément Sécurité Sociale est arrivé. Le dispensaire de Palaiseau va donc pouvoir ouvrir ses portes en janvier 2013 avec kiné (recrutement en cours pour Châtillon et Palaiseau), généraliste, analyses biologiques et pourquoi pas dans l'avenir d'autres praticiens (ostéopathe, ...).

### **Gestion du personnel désastreuse ?**

Après avoir régulièrement subi des accusations à peine voilées de voleurs, escrocs ou autres malhonnêtetés (toutes balayées par l'audit du cabinet Pluriel), nous serions maintenant les pires des tortionnaires en tant qu'employeur (pire que l'ONERA, c'est dire !). Nous n'entrerons pas dans la polémique, nous avons fait face à nos responsabilités. Une réorganisation à laquelle nous avons largement associé tout le personnel est en cours. Par contre, nous n'estimons pas que la masse salariale est trop importante et n'avons pas, nous, l'ambition de la diminuer.